Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 80 (1953)

Heft: 5

Artikel: L'Académie rhodanienne a siégé en Avignon

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228534

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Académie rhodanienne a siégé en Avignon

C'est sous la fraîcheur des voûtes papales en Avignon, que l'Académie rhodanienne des lettres a siégé récemment. Les ombres illustres de Mistral et de Roumanille, de Joseph d'Arbaud et de Louis de Cardonnel erraient, légères, entre les lourdes colonnades, écrit à ce propos Maurice Zermatten, qui poursuit:

Les voix des diseuses évoquèrent tour à tour les gardians de Camargue et les gitans aux longues routes, l'amour et la mort, le fleuve et la vigne, la légende et l'histoire. De jolies Avignonaises aux dents de neige, aux cheveux de charbon, frémissaient dans leurs robes de vieilles soies mordorées, couleur de tamaris, Leurs petits pieds de déesses battaient la cadence des prosodies familières, tandis que s'envolaient les strophes comme des colombes.Combien furent-ils chants tour à tour s'élevèrent entre les vieilles parois peintes en noir et blanc? Si notre mémoire a retenu le nom des nôtres, peu nombreux : Jean Graven, Paul Aeschimann, Gilbert Trolliet, comment ferait-elle pour se souvenir des innombrables cigales de la Provence? Du matin au soir, nous avons vu défiler des poètes, la bouche fleurie de versets et de stances. Le soleil n'atteignait pas la profondeur de la retraite élue par les académiciens. Mais que de lumière dans les cadences chantantes, dans les apostrophes aux vivants et aux morts, dans les invocations aux hommes et aux dieux!

L'accueil provençal ne pouvait se mieux traduire qu'en cette langue que Mireille a immortalisée. Celui qui porte le nom du grand Mistral fit sonner l'éloquence des mots harmonieux qu'accompagnait le geste large du héros et l'æillade enflammée. Heureux pays qui croit à la vertu des symboles, à l'efficacité des invocations!

Notre mesure, par moments, nous fait honte. Nous nous sentons vieux en face d'un peuple aux enthousiasmes d'adolescent. L'éloquence règne ici en maîtresse et les phrases ont des pouvoirs que nous ne leur soupçonnions plus. Ulysse en fit autant... Le grand lyrique de Catalogne que la Suisse accueillit durant la guerre, Ventura Gassol, répondit au mainteneur du félibrige dans sa langue sœur d'outre-Pyrénées. Il célébra la montagne et la mer, glorifia, lui qui vit depuis longtemps en exil. les bienfaits de la liberté. Un écrivain porta le salut des hauts pays du Rhône en ce franco-provençal que parlent encore les paysans de Savoie, dans leurs vallées, les vignerons de Vaud, au fond de la cave quand ils célèbrent entre eux les vertus de l'Aigle ou du Dézaley, et les pâtres des montagnes valaisannes, dont c'est encore la langue maternelle malgré l'effort conjugué de l'école et du tourisme. Un autre homme de plume, du Périgord, celui-là, salua ses confrères de Suisse et de Provence dans un patois légèrement plus acide. Quelle Pentecôte merveilleuse faisait voler au ciel ce bouquet de langues romanes! Le miracle c'est que chacun comprenait et se faisait comprendre, c'est que chacun se sentait à l'aise dans la diversité des mots et des phrases, des accents et des intonations comme si, tout à coup, entre les hommes, toute barrière était tombée.

Non loin, le Rhône, ceignant la Barthelasse d'où montaient les échos des carrousels et des tirs aux pigeons, roulait des flots limoneux, d'un vert-olive pâle. Chacun cherchait la goutte d'eau tombée de sa petite province, le filet clair du glacier, la vague rouge, jaune ou verte. Il roulait à pleins bords, emportant vers la mer l'image des chalets valaisans, des vignes d'Epesses et de Tartegnin, de la flèche de Saint-Pierre et des fuseaux noirs de Provence. Sa grande rumeur n'arrivait pas jusqu'aux oreilles des poètes, toutes brouil-lées d'ailleurs de vers et de déclamations. Mais comme sa présence s'imposait à eux tous! Plus encore que la langue, n'est-il pas le lien qui, de la Furka à la mer, rattache les uns aux autres tant d'hommes divers? N'est-il pas entre la Méditerranée et la montagne, la route maîtresse qui porte les pas de la civilisation? Nous autres des bords du Rhône, sans rien renier de nos diverses parentés, c'est vers la Provence que nous incline la pente de notre

cœur. Ramuz n'a pas inventé le mythe de la fraternité rhodanienne. Il a seulement donné une expression qui manquait encore à une réalité vieille comme les hommes. Son chant souverain, chaque fois que nous descendons le cours du fleuve, nous en sentons mieux la justesse et la vérité.

Chaque fois que nous descendons vers la mer, nous éprouvons la même joie de reconnaître un ciel, une terre, des richesses qui nous appartiennent. La rudesse de nos monts ne nous rend que plus fraternelle la douceur des collines basses d'où se détache la flèche aiguë des cyprès.

Le patois au Palais fédéral

M. Maurice Trolliet, député valaisan, a déposé sur le bureau du Conseil des Etats un postulat signé par 40 conseillers sur les 44 que compte ce législatif. Il invite le Conseil fédéral à examiner la possibilité de créer par dispositions législatives une solution durable en vue de sauver nos vocabulaires, symboles vivants de la Suisse quadrilingue. Il s'agit d'aider des œuvres nationales menacées dans leur existence, les ressources dont elles disposent n'étant pas suffisantes et n'étant assurées qu'en partie dans le budget : le Glossaire des patois de la Suisse romande, le Dicziunari rumantsch grischun, le Vocabolario della Svizzera italiana, et le Schweizer Woerterbuch. M. le conseiller fédéral Etter a accepté ce postulat.

Si j'étais l'enchanteur... Merlin...

... je ferais disparaître l'odieuse annexe qui vient enlaidir une charmante vieille petite ferme sise à mi-côte entre Penthalaz-Gare et Penthalaz-Village. On réprime l'outrage aux bonnes mœurs, peut-être en arrivera-t-on à réprimer l'outrage au bon goût.

Un demi-fils de Penthalaz.

La BOITE AUX LETTRES des abonnés

En réponse à la lettre de Mme Vve Ansermet-Buffat. Le Sépey sur Aigle, parue dans le numéro de décembre du Nouveau Conteur vaudois et romand, M. Delarageaz, directeur de l'Assurance Mutuelle Vaudoise et président du Théâtre du Jorat, nous a adressé une lettre que nous avons retransmise directement à l'intéressée.

Notons simplement, à ce propos, que le président du Théâtre du Jorat y annonce qu'en juin 1953 sera créée sur la scènc de Mézières, ce foyer d'art romand, Le Silence de la terre, de Samuel Chevallier, musique de Robert Mermoud, drame de la campagne vaudoise.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir plus en détail sur ces représentations qui coïncideront avec le 150° anniversaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération suisse.